

Circonscription de Caen Est
Ecole primaire publique Jean Guillou

26 place Jean Moulin 14390 CABOURG
Téléphone : 02 31 91 39 39 Courriel : ce.0140768J@ac-caen.fr

PROCES VERBAL du Conseil d'École n°2

Année 2020-2021

Le 30/03/2021, se sont réunis en visioconférence :

Du mardi 30 mars 2021 – Localisation : visioconférence
Tenue de la séance : Heure de début : 18h00/Heure de fin 19h55

Direction d'école	
Stéphanie DURAND	Professeur des écoles (CM2)
Elus de Cabourg	
Sébastien DELANOE	Adjoint au maire chargé des affaires scolaires

Enseignants	
Sophie DUBOIS	Professeur des écoles (PS)
Véronique BERLEMONT	Professeur des écoles (MS-GS2)
Sonia KHAZAZ	Professeur des écoles (Brigade en CP-CE1)
Marie-Amélie BOUTIN	Professeur des écoles (CE1-CE2)
Véronique GRIMONT	Professeur des écoles (CE2-CM1)
QUETEL Laura	Professeur des écoles, coordinatrice dispositif ULIS
Florence ELHAYANI	Professeur des écoles (MS-GS1)
Sarah MARIE	Professeur des écoles (CM1-CM2)
Léa COGNET	Professeur des écoles (CM2)
Parents élus titulaires	
CALLOUET Geneviève	Parent d'élève
VALENTINY Christopher	Parent d'élève
BETHON Elodie	Parent d'élève
BEN NJIMA Zouhour	Parent d'élève
OSWALD Sophie	Parent d'élève
MARTINET Angélique	Parent d'élève

Invités	
Marie-Pierre DELABARRE	Cheffe des services municipaux
Régis MATUSZAK	Responsable du service éducation-jeunesse

-Étaient excusés :

Institution	
Mme MARIE	Inspectrice de l'Education Nationale (par intérim)
M. J-Claude BRUN-COTTAN	Délégué Départemental de l'Education Nationale
Elus de Cabourg	
Tristan DUVAL	Maire

Enseignants	
Marie-Anne VOLLE-DEMAREST	Professeur des écoles (Brigade)
Arnaud MALEPLATE	Professeur des écoles (Brigade)
Représentant du RASED	
Sophie FLEUTOT	Professeur des écoles « spécialisée »

Parents élus/titulaires	
KONATE Sophie	Parent d'élève
PALLUEL Laetitia	Parent d'élève
AMANT Sabrina	Parent d'élève

Invités	
Stéphanie ALPAERTS	Psychologue scolaire
Isabelle QUNQUIS	Infirmière scolaire
Amélie CELLIER	ATSEM
Isabelle DE SA LOREIRA	ATSEM

-Étaient absents : Néant

Rédaction du procès-verbal par la présidente du conseil d'école : Mme Stéphanie DURAND, directrice

Secrétaire de séance : M. Christopher VALENTINY, parent élu

Déroulement de la séance :

- Présentation des membres du conseil et éventuellement des invités.
- Désignation d'un secrétaire de séance (un parent d'élève)
- Adoption du procès-verbal du Conseil d'école #1 du 14/12/2020
- Lecture de l'ordre du jour
- Discussion des points de l'ordre du jour et mise aux voix si nécessaire.
- Traitement des seules questions figurant à l'ordre du jour qui peuvent donner lieu à décision ou avis.
- L'heure de fin du conseil d'école clos le procès-verbal.

Ordre du jour :

1. Vie scolaire ;

- 1.1 Evaluations nationales de CP (février 2021)
- 1.2 Organisation du temps scolaire : bilan et perspectives
- 1.3 Projet d'école 2020-25
- 1.4 Actions de liaison inter-cycles (GS-CP et CM2-6^{ème})
- 1.5 Projets menés dans les classes
- 1.6 Bibliothèque d'école
- 1.7 Site web d'école
- 1.8 Compte-rendu du conseil des élèves N°2
- 1.9 Inscriptions Campagne 2021-2022

2. Hygiène et sécurité ;

- 2.1 Entretien et sécurisation des deux sites scolaires

3. Activités périscolaires ;

- 3.1. Bilan des activités
- 3.2 Elaboration du PEDT (ajouté à l'ODJ)

4. Questions des parents élus.

Développement de l'ordre du jour et discussion/décision :

Adoption à l'unanimité du procès-verbal du Conseil d'école #1 du 14/12/2020.

1. VIE SCOLAIRE :

1.1 Evaluations nationales de CP (février 2021)

Bilan élaboré par Mme KHAZAZ

Les élèves de CP ont participé aux évaluations nationales de mi-parcours du mois de janvier 2021.

Constats Cabourg CP	<u>Mathématiques et Français :</u> -5 élèves à besoins et 4 « fragiles » : mais ne sont pas les mêmes dans les deux matières -7 élèves en réussite
------------------------	--

1.2 Organisation du temps scolaire : bilan et perspectives

L'organisation du temps scolaire des écoles est arrêtée par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN). Le DASEN, lorsqu'il est saisi d'une proposition conjointe d'une commune et d'un conseil d'école, peut autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire.

La règle est la semaine des 4,5 jours. Il faut faire une demande de dérogation auprès du directeur académique pour la mise en place de la semaine des 4 jours.

Bilan des trois années précédentes : La semaine de 4 jours est un choix unanime entre équipe enseignante, parents et mairie. Les parents considèrent que les journées ne sont pas plus chargées qu'avec une organisation à 4,5 jours puisqu'une grande partie des enfants fréquente les services périscolaire après l'école. Le mercredi libéré permet aux enfants de faire des activités extra-scolaires ou de reposer en cette journée de milieu de semaine.

La Mairie souligne également qu'un alignement entre le public et le privé s'avère positif pour les familles et pour l'attractivité de l'école.

Perspectives : Pour ces raisons, le conseil d'école fait une nouvelle demande de dérogation à l'organisation du temps scolaire en faveur de la semaine des 4 jours. Les particularités du projet éducatif territorial de Cabourg justifient cette demande puisque l'offre des activités extra-scolaires proposées par le service jeunesse s'avère variée et vient en complément des activités scolaires.

Le PEDT a aussi pour objectif dit la mairie de maintenir la mixité sociale à l'école. Actuellement 45% des élèves de l'école sont domiciliés à Cabourg relève la Mairie, ce qui montre l'attractivité de l'école pour les parents demeurant dans d'autres communes.

Pour renforcer l'attractivité de l'école publique, outre la semaine des 4 jours, la municipalité proposera, A partir du 1^{er} Avril 2021, un règlement au forfait pour tous les temps périscolaires (dont la cantine) : les parents payeront de 10 à 16 euros (selon le quotient familial) par mois par enfant inscrit à l'école. Aussi, la mairie souhaite inscrire le parcours de l'élève dans la durée dans les établissements publics entre l'école publique Jean Guillou de Cabourg, le collège Paul Eluard de Dives-sur-Mer et Lycée Maurois de Deauville.

L'organisation de la semaine scolaire est conditionnée à la signature d'un projet éducatif territorial (PEDT) par la commune.

Projet éducatif territorial (PEDT)

Le nouveau PEDT est en cours d'élaboration par la mairie et les partenaires. Ce document commun a pour objectif de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

PEDT contribue à une politique de réussite éducative et de lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs. Il organise ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Avant la première réunion du COPIL le 08/04/2021, une réunion a eu lieu à l'école Jean Guillou entre l'Inspectrice de l'éducation nationale, les représentants de la mairie et la directrice de l'école.

Bilan de cette réunion :

Liaison école-collège intra-cycle 3	La mairie de Cabourg informe que dans le cadre du parcours de l'élève sur le territoire, un animateur de Cabourg sera présent à la rentrée au collège de Dives-sur-Mer, sur des temps périscolaires le jeudi. Ainsi l'animateur fera un lien, une personne connue des élèves entrant en 6 ^{ème} .
Projet Chaunu	A l'école Guillou et au collège de Dives-sur-Mer car le projet devrait s'inscrire sur plusieurs années. Le Projet est initié en classe sur le temps scolaire mais se poursuivra pour l'élaboration des dessins sur le temps périscolaire. Projet de finalisation : réaliser un dessin qui sera publié/exposé sur le pont de Dives. Le dessinateur est venu le 02 avril dans la classe de CM2. Une autre intervention est prévue en fin d'année scolaire. D'autres interventions pourront avoir lieu sur le temps périscolaire selon ce qui a été proposé lors de la réunion à la Sall'in au mois de mars.
Projet Jardin :	Les enseignantes de cycle 2 reprennent le projet jardin initié précédemment au sein de l'école. Les enseignantes souhaitent élaborer le projet pédagogique avec les objectifs d'apprentissage des élèves. Les activités qui découleront de ce projet seront partagées sur le temps périscolaire, un animateur ayant émis le souhait d'inscrire son action dans le projet proposé par les enseignantes. La Mairie a dit pouvoir dégager du temps (le midi probablement) pour permettre de la concertation. L'aide de la mairie a été sollicitée pour remettre le jardin dans des conditions permettant les plantations. Des participants de l'amicale des jardins familiaux (amicale indépendante de la mairie qui propose des parcelles contre une cotisation annuelle) pourraient également s'inscrire dans ce projet a proposé la mairie. La mairie informe à ce propos qu'une jeune fille arrivera du Sénégal pour effectuer un service civique à Cabourg. L'un des objectifs pour cette jeune fille sera de découvrir de nouvelles méthodes d'agriculture.
Projet global sur le vélo autour du SRAV, le « savoir-rouler à vélo » :	-préparation au triathlon de Deauville : reporté à l'année scolaire 2021-2022. -Location de vélos par la ville de Cabourg pour les élèves -Préparation à l'attestation de « savoir-rouler à vélo » : sécurité routière, approche éco citoyenne, en lien avec le développement des pistes cyclables à Cabourg.
Harmonisation des temps scolaire et périscolaire	Etablir une « Charte du bon usage des locaux » visant à responsabiliser tous les acteurs participant à la mise en œuvre des activités scolaires et périscolaires, au respect des valeurs de la République, aux règles fondamentales de la vie en collectivité, en vue de la qualité de l'éducation apportée aux enfants concernés.

Le PEDT doit statutairement consulter le conseil d'école sur le projet d'organisation des activités.

Les axes et les actions du PEDT doivent correspondre aux besoins spécifiques des élèves de Cabourg identifiés dans le cadre de l'élaboration du projet d'école.

1.3 Projet d'école 2020-25

Le projet d'école a été élaboré par l'équipe 2019-20.

Les axes de travail du projet d'école 2020-2025 de l'école publique Guillou de Cabourg sont les suivants (les actions mises en place pour y répondre sont décrites en italique) :

-créer et mettre en place de nouveaux outils de programmation pour mettre en œuvre les apprentissages : à élaborer en 2021-22.

-Développer l'utilisation de la bibliothèque: *la bibliothèque a été réorganisée. Elle est un espace de partage entre les temps scolaire et périscolaire. Elle de nouveau opérationnelle depuis mars 2021 ;*

-Responsabiliser et impliquer les élèves dans la vie scolaire : *conseil des délégués des élèves trimestriel, participation des élèves à la commission "menus du restaurant scolaire" ;*

-Mettre en place des élèves médiateurs pour impliquer les élèves dans la résolution d'éventuels conflits : à mettre en 2021-22 avec au préalable une formation à procurer aux médiateurs ;

-Projet collectif engageant toutes les classes et valoriser les productions des élèves, notamment en arts plastiques : *exposition thématique annuelle de la PS au CM2. Thème pour 2020-21 : « La faune et la flore dans l'art » ;*

-Projet Orchestre à l'école au cycle 3 : *en cours pour les classes de CM1 et CM2 ;*

L'inclusion des élèves BEP du dispositif ULIS pourrait également faire l'objet d'un avenant au projet d'école.

1.4 Actions de liaison inter-cycles (GS-CP et CM2-6^{ème})

GS-CP :

Les trois collègues de ces niveaux (2 pour la GS et 1 pour le CP) sont invitées à penser à des actions qui pourraient respecter au maximum les contraintes imposées par la crise sanitaire. A minima, au moins une visite des élèves de GS au CP sera organisée.

CM2-6^{ème} :

Annulation de la visite une journée au collège prévue le jeudi 11 février en raison des contraintes sanitaires.

Mme Roncin, principale du collège de Dives-sur-Mer a reçu dans son établissement les parents d'élèves de CM2 de l'école le 16/01/2021.

Campagne AFELNET pour l'affectation des élèves en 6ème : une proportion quasi équivalente d'élèves de CM2 a demandé le collège public de Dives (14) et, l'autre, le collège privé (13).

Les autres élèves ont demandé leur collège de secteur, qui n'est pas le collège de Dives pour ces élèves habitant hors Dives-Cabourg-Houlgate.

1.5 Projets pédagogiques menés dans les classes

Les projets d'enseignement-apprentissage sont élaborés par les enseignants. Le but du projet est le développement des compétences et des connaissances des élèves.

Une sortie scolaire, une activité en classe peut être la finalisation d'un projet d'apprentissage ou bien une amorce pour impulser l'envie et le besoin d'apprendre de nouvelles notions et savoir-faire.

La pédagogie du projet donne, à l'élève, du sens apprentissages et la nécessité d'en effectuer de nouveaux ou de les améliorer.

<p>-PS Les sorties scolaires prévues n'ont pu avoir lieu.</p>	<p>-CE1-CE2 -Projet pédagogique en histoire autour du personnage de Guillaume le Conquérant. Intervention en classe d'un artiste pour élaborer de vitraux comme dans l'Eglise Saint-Georges du château de Caen. -Intervention en classe/musique antique : fabriquer un instrument/une flûte de pan -La classe a suivi la course du Vendée Globe qui a donné l'occasion d'un travail sur les continents et océans et notamment sur la protection de ces derniers. -Projet jardin : observer la croissance d'une plante</p>
<p>-MS-GS1 Les sorties scolaires prévues n'ont pu avoir lieu.</p>	<p>CE2-CM1 -Participation au webinaire 1 jour 1 actu -La course au nombre dans le cadre de la semaine des mathématiques - Participation à la finale de TRIO A CAMUS</p>
<p>- MS-GS2 -Travail sur les plantations et la protection de l'environnement.</p>	<p>CM1-CM2 -Projet artistique autour de la découverte musicale -Projet en littérature autour de l'œuvre Charlie et la chocolaterie avec mise en place périodique de la cérémonie du vainqueur qui remporte un grand succès. -Projet de correspondance avec la classe d'une autre école. -Sciences : travail autour du recyclage avec pour perspective de fabriquer du papier. Projet voile pour tous les élèves de CM2</p>
<p>-CP-CE1 Intervention en classe du musée de Vieux la Romaine -Projet jardin : observer la croissance d'une plante</p>	<p>-CM2 Projet littéraire autour du théâtre Projet voile pour tous les élèves de CM2 Projet sur le dessin de presse : intervention d'Emmanuel CHAUNU, caricaturiste</p>

1.6 Bibliothèque d'école (BCD)

Organisation. Fonctionnement. EDT

La bibliothèque BCD a été réorganisée. Elle est donc de nouveau utilisable depuis le 18/03/2021. Comme convenu avec la mairie, elle est un espace partagé entre temps scolaire et temps périscolaire.

Mardi 16 mars tous les élèves de l'école, les enseignantes et un représentant du périscolaire se sont retrouvés avec la directrice pour effectuer une animation sur l'organisation de la bibliothèque et son fonctionnement.

Tous les élèves ont la possibilité de fréquenter la Bibliothèque de l'école pour emprunter des livres, pratiquer la lecture-plaisir, effectuer des activités de recherche. Les élèves apprennent les gestes du livre et prennent des habitudes de lecteur expert car la lecture ne se limite pas à la seule pratique scolaire. La fréquentation des lieux du livre pourra s'élargir à la fréquentation de la bibliothèque municipale de Cabourg dès que cette dernière sera de nouveau ouverte.

Une représentante du service périscolaire sera présente pour transmettre à son tour le mode de fonctionnement de la bibliothèque à ses collègues animateurs.

Mme BOUTIN et les collègues volontaires feront vivre la bibliothèque (actions, expositions...) avec et pour les élèves de l'école.

Un EDT est mis à la disposition de l'équipe pour inscription des classes dans les différents créneaux. Hors des créneaux retenus par les classes, la bibliothèque est à la disposition des collègues.

1.7 Site web d'école : <https://ecolepubliquecabourg.fr/>

Le site web de l'école a été mis en ligne le 25 mars 2021. Il a été conçu pour être consulté sur un ordinateur ou un téléphone mobile.

Le rédactionnel des différents onglets concernant le scolaire a été rédigé par la directrice et soumis à l'équipe le 15/03/2021 pour commentaires/remarques/points à ajouter.

Le rédactionnel a également été soumis à la validation du service Education-jeunesse.

Les noms des enseignantes n'ont pas été mentionnés par souci de confidentialité. Les enseignantes qui le souhaitent pourront se présenter dans l'onglet du site réservé à leur classe. Chaque classe aura en effet un onglet dédié à sa classe et pourra y faire figurer photos (sans qu'on puisse reconnaître le visage des élèves), textes selon les projets en cours dans les classes.

Ce site est prioritairement destiné à présenter l'école et à informer les parents (actuels et futurs) sur différents aspects de l'école. Les parents y trouveront des documents, les procès-verbaux des conseils d'école.

L'amicale des parents d'élèves Arc-en-ciel a elle aussi son onglet. Elle est donc invitée à envoyer des informations au format numérique à la directrice si les parents de l'amicale souhaitent communiquer sur leurs actions.

Le site sera totalement RGPD. Il encadre juridiquement la collecte et le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne

Il sera administré par la direction.

Le site est hébergé par la ville de Cabourg qui règle les frais d'abonnement au serveur.

Sur la page d'accueil un bouton renvoie directement à l'ENT ONE auquel les parents/élèves doivent se connecter avec leur identifiant. L'ENT One est l'instrument privilégié de communication entre l'école et les familles. Un grand nombre de parents n'ont pas activé leur compte malgré les différentes sollicitations de l'école.

1.8 Compte-rendu du conseil des élèves N°2

Le deuxième conseil des élèves a eu lieu le 23/03/2021 en présence des délégués et de la directrice.

En préambule du conseil, il a été expliqué aux élèves que le conseil n'était pas organisé selon une thématique particulière, l'actualité de l'école ne le nécessitant pas particulièrement. Les élèves ont donc été invités à s'exprimer sur les différents aspects de l'école selon leurs besoins et demandes.

Ordre du jour	Décision/discussion/ Demandes des élèves :
Cour de récréation	Replanter des arbres Recommencer le potager : une demande a été adressée à la mairie pour que le service jardin prépare le terrain pour que les élèves de cycle 2 puissent commencer leur projet « jardin ». Demande similaire pour le jardin effectuée par la classe de MS-GS2 de Véronique Berlemont. Mettre en place des caisses à jeux : ballons de baskets, cordes à sauter/cerceaux Ils sont contents de pouvoir manger un fruit à la récréation du jeudi matin. Mettre des bancs le long des terrains car des enfants marchent sur les murets, ce qui les salit et empêche de s'asseoir dessus. Fixer les filets des buts (football et basket).

	Rafraichir le tracé des terrains de sport. Des élèves se disent très contents d'être bien surveillés par les maîtresses : cela évite des disputes et bagarres parfois.
Classes	Faire des activités sportives communes à toutes les classes. La directrice dit que c'est une très bonne idée mais que c'est difficile à organiser en ce moment pour des raisons sanitaires.
Cantine	Les élèves demandent que les repas soient plus équilibrés. C'est-à-dire, pour eux par exemple : « ne pas avoir plusieurs fois du poisson dans une même semaine ». Ils souhaiteraient aussi « Avoir le choix entre deux plats » de résistance. La directrice profite de cette remarque pour leur rappeler l'importance de goûter à de nouveaux aliments, des aliments différents et variés qu'ils ne connaissent pas toujours. A la cantine on découvre de nouveaux aliments.
Bibliothèque	Les élèves sont très contents que la bibliothèque soit de nouveau opérationnelle. Ils sont heureux de pouvoir y emprunter un livre à ramener à la maison.
Périscolaire	Les élèves du dispositif ULIS souhaitent ne plus retrouver leur classe de référence le temps de la pause méridienne. Ils souhaitent rester ensemble sur ce temps. Les élèves des autres classes rapportent que les CM2 disent beaucoup de gros mots sur le temps du midi quand ils n'ont pas le terrain de foot.

1.9 Inscriptions : Campagne 2021-2022

La mairie de Cabourg a ouvert la campagne d'inscriptions 2021-22. La directrice a déjà reçu quelques inscriptions. Les familles ne seront pas reçues à l'école pour l'admission mais la directrice appellera toutes les familles concernées et correspondra également par email. Le nouveau site internet de l'école permettra également aux parents des nouveaux inscrits d'obtenir des informations et de se familiariser avec le fonctionnement de l'école.

Organisation des inscriptions : les services municipaux du service Education/Jeunesse procèdent à l'inscription de l'enfant à la mairie de Cabourg sur présentation par la famille du livret de famille, du carnet de santé attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ainsi que du certificat d'inscription délivré par le maire qui indique l'école que l'enfant doit fréquenter.

La Mairie de Cabourg a prévu des visites des locaux pour les nouvelles familles les mercredis ou samedis avant désinfection des locaux. A ce jour, une dizaine d'enfants ont été inscrits en Petite Section pour l'année 2021-22.

2. Hygiène et sécurité :

Constats de l'équipe sur la sécurité des bâtiments : aucun constat majeur

Entretien et sécurisation des deux sites scolaires. Les demandes d'intervention sont envoyées au jour le jour au service éducation-jeunesse.

La révision de tous les vélos en maternelle est demandée comme la réparation de ceux qui ne sont plus en état de fonctionnement.

3. Activités périscolaires :

En plus des activités habituelles, une activité yoga est proposée et un atelier en langue des signes pour les CM2, le but étant de faire un repas en langues des signes.

Le service des affaires scolaires et le service jeunesse sont regroupés en un unique service Education/Jeunesse dont le responsable est M. Matuszak.

4. Questions des parents élus.

1- (question Mairie) *Le parking du Garden tennis devant devenir payant. Quelles solutions pour les parents devant utiliser ce parking (et les enseignants) ? Avez-vous prévu la possibilité d'avoir un gratuité de 40 min comme pour le parking de la poste?*

Une gratuité de 40 minutes sera donnée.

Le stationnement en face de l'école, le long de l'avenue Charles de Gaulle reste gratuit.

2-(question école) *Est-il possible d'envisager un suivi scolaire pour les enfants ne pouvant se rendre à l'école pour cause de quarantaine dû à un cas contact ou COVID ?*

Mme Durand a répondu que cette question est traitée dans les minutes du procès-verbal (2.9 du CE #1, page 6/10). La question n'a donc pas été retenue pour le conseil.

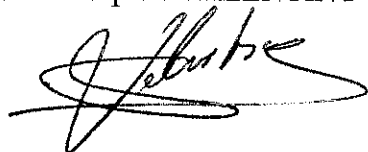
3- (question école et Mairie) *Plusieurs parents ont pu constater l'année dernière qu'un certain nombre de livres ou manuels ont été mis à la poubelle. Ne serait-il pas plus sage de les proposer aux élèves ou à des associations pour un recyclage ?*

Les collectivités territoriales ne peuvent plus céder les ouvrages gratuitement (loi du 13 août 2004).

La jurisprudence actuelle semble admettre la possibilité pour des personnes publiques de céder des biens à titre gratuit ou à un prix inférieur à leur valeur, lorsque cette cession est justifiée par des motifs d'intérêt général.

Le conseil s'est clos à 19h55.

Le secrétaire de séance, parent élu
M. Christopher VALENTINY



La directrice de l'école, présidente de séance
Mme Stéphanie DURAND

